



04 77 48 77 48
www.saint-etienne.fr

FICHE D'INSCRIPTION ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES EXCEPTIONNELS

GRAND FROID – CANICULE

POUR PERSONNES HANDICAPÉES OU ÂGÉES FRAGILES

QUEL RÔLE LA LOI ASSIGNE-T-ELLE AU MAIRE ?

Aux termes de la loi et du décret N° 2005-1135 du 7 septembre 2005 - art 2 JORF du 10 septembre 2005, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées à risque vivant à domicile qui en font la demande. La finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement d'événements climatiques exceptionnels : « grand froid » ou d'une « alerte canicule », **la démarche d'inscription étant volontaire.**

Aussi, le maire doit assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif et le communiquer au préfet à sa demande, en cas de déclenchement du plan « grand froid » et du risque « canicule ».

SONT CONCERNÉES :

- Les personnes âgées fragiles de 65 ans et plus
- Les personnes de plus de 60 ans inaptées au travail
- Les personnes présentant certaines pathologies chroniques préexistantes
- Les personnes en situation de handicap

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone Fixe : Portable :

Êtes vous atteint(e) d'une surdité OUI NON

Voulez vous être contacté par SMS SUR PORTABLE OUI NON

Personnes à contacter en cas d'urgence (nom / n° de tel / lien de parenté) :

1.
.....

2.
.....

3.
.....

4.
.....

Médecin traitant (nom / n° de tél) :

.....
.....

Aide à domicile (aide ménagère, auxiliaire de vie) (nom de l'organisme / n° de tél) :

OUI NON

.....
.....

Infirmier libéral ou Centre de soins (nom / n° de tél) :

OUI NON

.....
.....

Portage de repas (nom / n° de tél) :

OUI NON

.....
.....

Informations relatives à la demande d'inscription faite par un tiers :

OUI NON

.....
.....

Nom et prénom du tiers ayant effectué la demande :

Qualité du tiers :

Téléphone Fixe : Portable :

J'autorise le Service Gérontologie à domicile à transmettre mes coordonnées au Service Sécurité Civile afin que je puisse être destinataire des messages téléphoniques en cas d'alerte liée aux événements climatiques exceptionnels.

Fait à Saint-Étienne, le

signature

Cette inscription sera prise en compte pour les événements climatiques exceptionnels (canicule et grand froid). Les chutes de neige ne rentrent pas dans ce dispositif.

BIEN PREVENIR LE 04 77 48 77 77 EN CAS D'ABSENCE OU HOSPITALISATION

Ce document est à renvoyer à :

Accueil Séniors
Hôtel de Ville BP 503
42007 Saint-Étienne cedex 1
Téléphone : 04 77 48 68 65
mail : accueilmunicipalsenior@saint-etienne.fr

Données informatiques :

• **Recueil de données**

Les informations recueillies à l'occasion de l'inscription font l'objet d'un traitement informatique destiné à être transmis en cas d'événements climatiques à la Préfecture

• **Droit d'accès**

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, la personne âgée ou handicapée ou son représentant légal bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui la concerne, et qui peut être exercé en s'adressant au service « Direction Social, Santé Publique, LCD – Service Gérontologie à domicile Grand – 1 rue de l'attache aux boeufs - 42000 Saint-Étienne ».

• **Droits de rectification et suppression**

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, la personne âgée ou handicapée ou son représentant légal peut obtenir communication et le cas échéant rectification ou suppression des informations qui la concerne, et qui peut être exercé en s'adressant au service « Direction Social, Santé Publique, LCD – Service Gérontologie à domicile – 1 rue de l'attache aux boeufs 42000 Saint-Étienne ».